

Mardi, 21 octobre 2014

À l'attention de madame Renée Poliquin
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

**Objet : Parachèvement de l'autoroute 19 avec voies réservées au transport collectif à Laval
et à Bois-des-Filion – Informations demandées et précisions à apporter.**

Madame,

Dans la foulée de la 2^e étape des consultations publiques sur le sujet en rubrique et en lien avec le mémoire de la MRC de Thérèse-De Blainville qui a été présenté par monsieur Guy Charbonneau, Maire de Sainte-Anne-des-Plaines et préfet-suppléant de ladite MRC, nous vous transmettons les informations ci-après à des fins d'éclaircissement et précision :

1. Question de monsieur Pierre André adressée à monsieur Guy Charbonneau

Dans le Schéma d'aménagement de la MRC de Thérèse-de Blainville, on fait allusion au boulevard urbain?

Précision/Réponse de la MRC de Thérèse-De Blainville

Dans tout le schéma d'aménagement de la MRC de 2005, c'est le terme parachèvement de l'autoroute 19 qui revient dans toutes les sections qui traitent le transport, le déplacement, les infrastructures, etc.

Par ailleurs, à l'article 4.5.4 du Schéma de 2005, il est mentionné – nos soulignements :

- Le prolongement éventuel de l'axe de l'autoroute 19 viendra créer un lien nord-sud additionnel important dans la partie est de la MRC et désenclavera la ville de Sainte-Anne-des-Plaines. La portion de l'emprise de l'autoroute 19 qui est située au sud de l'autoroute 640 devrait être aménagée en boulevard urbain, afin de contribuer à la consolidation et à la densification du centre-ville de Bois-des-Filion.

En effet, comme il a été souligné, hier, par monsieur Paul Larocque, maire de Bois-des-Filion, le projet de parachèvement de l'autoroute 19 devrait être intégré dans le milieu urbain de la ville en vue d'éviter la fracturation de cette dernière en deux blocs disjoints. Donc, l'objectif de 2005 et qui est toujours le même aujourd'hui, s'inscrit dans un esprit de mieux réapproprier le tissu urbain de Bois-des-Filion tel qu'a été diffusé et projeté dans la vidéo le 20 octobre 2014 au moment de la présentation de monsieur Paul Larocque.

- La transformation de l'emprise de l'autoroute 19 (route régionale 335) en boulevard urbain et son prolongement de Bois-des-Filion jusqu'à Sainte-Anne-des-Plaines.

Cette orientation jugée prioritaire dans le Schéma d'aménagement de la MRC de Thérèse-De Blainville de 2005, concerne plutôt la section routière sise entre les villes de Bois-des-Filion et Sainte-Anne-des-Plaines (route régionale 335). Tel que souhaité et espéré, ce tronçon pourrait

faire l'objet d'un réaménagement sous forme de boulevard urbain afin d'améliorer la fluidité et le cadre de vie global.

Définitivement, le Schéma d'aménagement de la MRC de Thérèse-De Blainville de 2005, identifie le prolongement de l'Autoroute 19 et non pas autre chose. Ensuite, la référence à un « boulevard urbain », concerne la section Bois-des-Filion vers Sainte-Anne-des-Plaines et non pas Bois-des-Filion vers le Boulevard Dagenais à Laval. De plus, cette référence nous apparaît davantage comme une gestion d'aménagement et d'intégration au milieu urbain de Bois-des-Filion qu'une « conception physique ».

2. Précision/Question de monsieur Pierre André adressée à monsieur Guy Charbonneau

- *Quelle est la densité actuelle des habitants dans la MRC de Thérèse-De Blainville?*
La densité actuelle en termes du nombre de logement à l'ha est 20 Log/Ha et ce entre 2002 à 2010. Le Plan métropolitain et d'aménagement et de développement (PMAD) fixe une densité pour la MRC de 21 Log/Ha d'ici 2021 et 27 Log/Ha en 2031.
- *Quel est le nombre de véhicule par ménage dans votre MRC?*
Selon les enquêtes Origines-Destinations 2008, le nombre de véhicules par ménage en 2008 est 1,71 V/Me. Voici l'évolution dans le temps :

| | | | | | |
|------|------|------|------|------|------|
| 1982 | 1987 | 1993 | 1998 | 2003 | 2008 |
| 1,33 | 1,51 | 1,68 | 1,64 | 1,68 | 1,71 |

- *Quelle serait la projection démographique dans votre MRC d'ici 2031?*
Selon Statistiques Canada (Recensement de 2011), la MRC accueillera 18 658 nouveaux ménages d'ici 2031. Je vous rappelle également que le nombre de ménage Per/Ménage serait de 2,4 en 2031. En voici les projections :

| | | | |
|------|------|------|------|
| 2016 | 2021 | 2026 | 2031 |
| 2,5 | 2,5 | 2,5 | 2,4 |

En vous priant, madame Poliquin, de bien vouloir apporter ces précisions à l'attention de monsieur Pierre André dans le cadre des consultations du BAPE de ce mardi 21 octobre 2014.

Nous vous remercions de votre disponibilité et vous prions de croire en l'assurance de nos salutations les meilleures.



Kamal El-Batal
Directeur général et Secrétaire-Trésorier

C.C. Monsieur Guy Charbonneau, maire de Ville de Sainte-Anne-des-Plaines
Monsieur Paul Larocque, maire de Ville de Bois-des-Filion